



Éléments de connaissances sociodémographiques

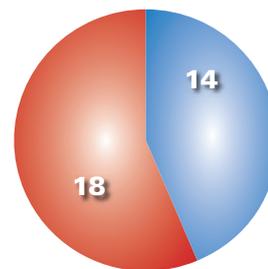
39^{ème} promotion de Directeurs des Services Pénitentiaires

La 39^{ème} promotion de Directeurs des Services Pénitentiaires a débuté sa formation à l'Enap en septembre 2009, pour une durée de 2 ans. Cette promotion compte 32 élèves dont 14 hommes et 18 femmes. Leur moyenne d'âge est de 29 ans.

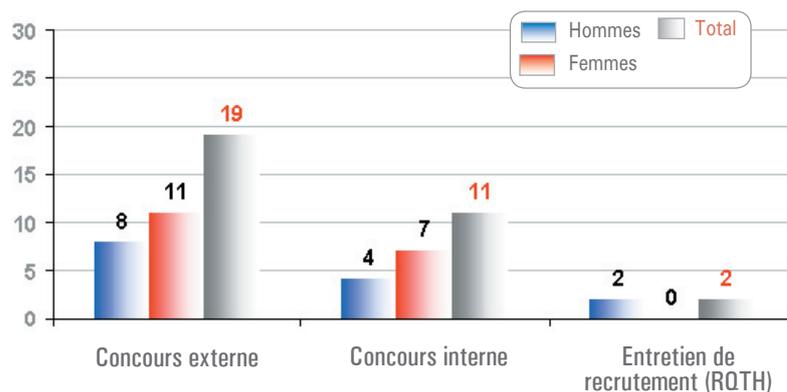
Le niveau d'études reste élevé. On retrouve, en effet, majoritairement des titulaires d'un diplôme Bac + 5 en droit, sciences politiques.

Graphique 1
Structure par sexe - Effectifs

Le mouvement de féminisation se ralentit du fait de la diminution de l'écart entre la proportion d'hommes et de femmes. En effet, 56% des élèves sont des femmes contre 72% pour la 38^{ème} promotion, soit une chute de 16 points.



Graphique 2
Modalités d'entrée - Effectifs



Les élèves recrutés par concours externe sont plus nombreux (19), et représentent près de 60% de la promotion. Parmi les 11 élèves admis par concours interne, 3 sont issus du corps d'insertion, 2 du corps d'encadrement et 1 du corps de sur-

veillance. On peut noter que 2 élèves lieutenants ont intégré cette formation par le concours externe, dont 1 suite à la préparation au concours dispensée à l'Énap (CPI).

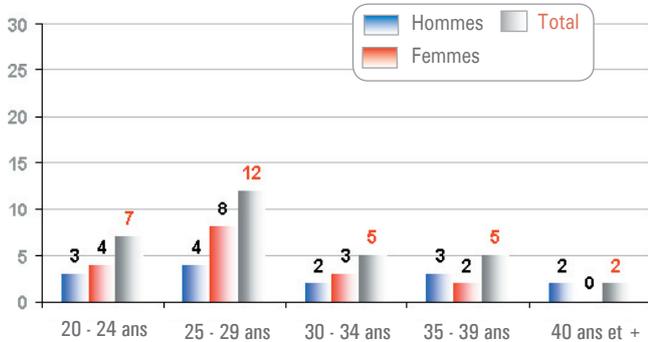


Éléments de connaissances sociodémographiques

39^{ème} promotion de Directeurs des Services Pénitentiaires

Graphique 3

Répartition des effectifs par sexe et par âge - Effectifs

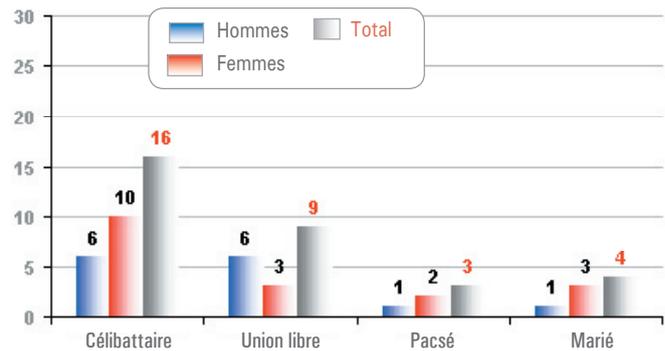


L'âge moyen de l'ensemble de la promotion est de 29 ans. Il reste stable par rapport aux promotions antérieures. Les âges s'échelonnent de 22 à 47 ans. On note donc un écart d'âge élevé, compte tenu des modalités de recrutement (concours interne ou externe). Les femmes sont en moyenne plus jeunes que les hommes (27,5 ans contre 31 pour les hommes).

Graphique 4

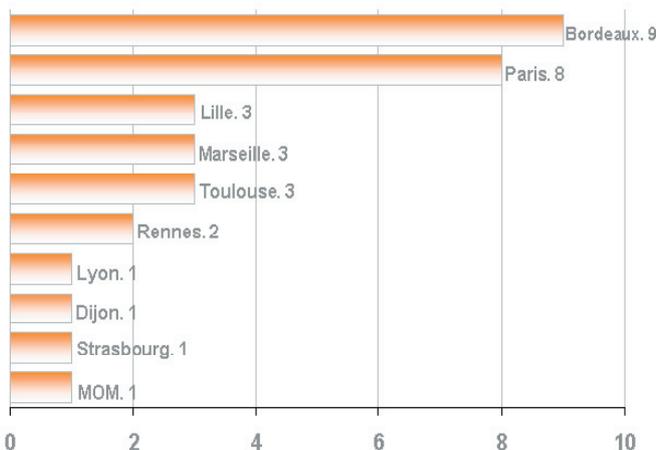
Situation matrimoniale - Proportions

Cette promotion compte autant de célibataires que de personnes vivant en couple. Toutefois on constate une différence suivant le sexe. Le taux de célibataires est plus important chez les femmes (56% contre 43% pour les hommes), ce qui se justifie par leur moyenne d'âge moins élevée. Même constat pour les élèves recrutés par concours externe qui sont pour plus de la moitié célibataires.



Graphique 5

Directions interrégionales - Effectifs



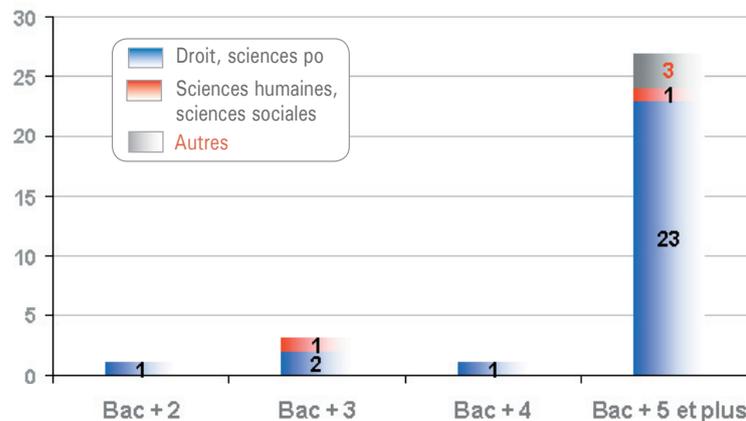
L'origine géographique des élèves est à peu près similaire à la promotion précédente. Les DISP de Bordeaux et de Paris sont de loin les plus représentées, avec respectivement 9 et 8 élèves. 3 élèves proviennent de la DISP de Lille, et autant de Marseille et Toulouse. Le reste des effectifs se répartit dans les autres régions (Rennes, Lyon, Dijon, Strasbourg, MOM).

Éléments de connaissances sociodémographiques

39^{ème} promotion de Directeurs des Services Pénitentiaires

Graphique 6

Diplômes et spécialités - Effectifs

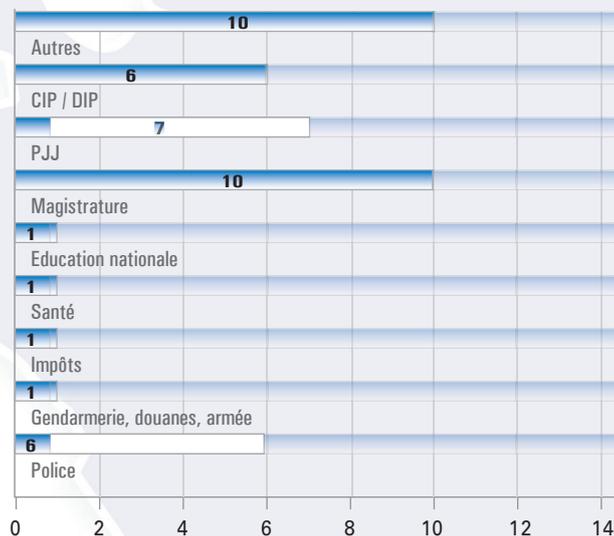


Une nouvelle fois, cette promotion de Directeurs se caractérise par des diplômes élevés. A noter que le concours est ouvert aux titulaires d'un diplôme Bac + 3. Or, 28 élèves sur 32 sont au moins titulaires d'une maîtrise. 3 élèves possèdent un Bac

+ 3 et 1 élève un Bac + 2. De plus, la nature des diplômes fait apparaître une large majorité d'élèves issus des filières droit, sciences politiques (près de 85%). Les sciences humaines et sociales sont représentées par 2 élèves.

Graphique 7

Nombre et nature des concours passés - Effectifs



élèves ont déclaré avoir tenté un autre concours de la Fonction Publique, durant l'année précédent leur entrée à l'Enap. Ces concours passés dépendent majoritairement du ministère de la

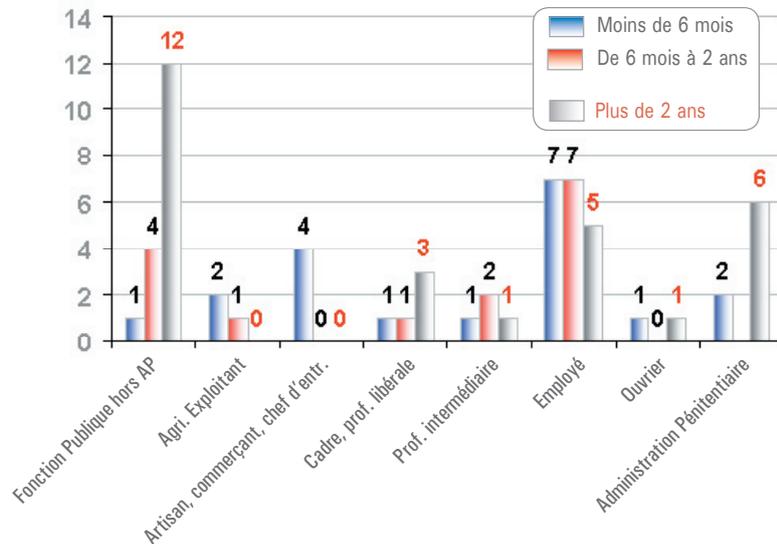
Justice et des Libertés (23 déclarés). La magistrature est le plus souvent citée (10 citations), suivie de la PJJ (7) et de l'Administration Pénitentiaire (6).

Éléments de connaissances sociodémographiques

39^{ème} promotion de Directeurs des Services Pénitentiaires

Graphique 8

Durées et natures des expériences professionnelles



16 élèves ont eu une expérience professionnelle dans la fonction publique hors Administration Pénitentiaire, parmi lesquels 12 ont cumulé une durée de travail supérieure à 2 ans. 8 élèves ont déjà travaillé dans l'Administration Pénitentiaire, dont 6 pour une durée de plus de 2 ans (cf. graphique 2).

26 élèves déclarent avoir exercé au moins une activité professionnelle dans le secteur privé, dont la majorité en tant qu'employés.

Les expériences professionnelles d'encadrement et de prise en charge de personnes confrontées aux autorités judiciaires sont nombreuses comparativement à la promotion antérieure. Elles

ont même doublé. Ainsi, 19 élèves disposent d'une expérience d'encadrement dans le cadre d'une activité professionnelle ou extraprofessionnelle (associative, politique...). Ils étaient 8 dans la 38^{ème} promotion (pour un effectif identique). Dans le même temps, 15 ont déjà participé à la prise en charge de personnes confrontées aux autorités judiciaires, contre 7 pour la promotion précédente.

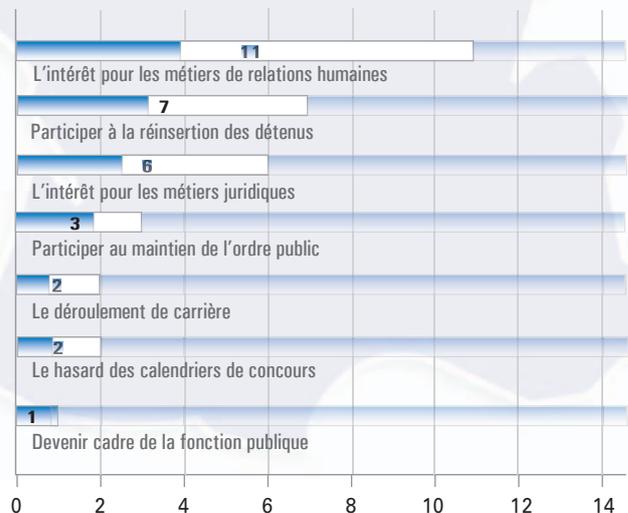
Depuis la fin de leur scolarité 5 élèves ont connu une ou plusieurs périodes de chômage, inférieures à 2 ans pour 4 d'entre eux.

Graphique 9

Motivations

Interrogés sur leurs motivations à intégrer l'Administration Pénitentiaire, les élèves citent le plus souvent l'intérêt pour les métiers de relations humaines comme 1^{er} critère de choix. Les motivations également avancées sont la participation à la réinsertion des détenus, suivie de l'intérêt pour les métiers juridiques.

A l'inverse, ils se réfèrent moins à une logique de carrière ou d'accès à un poste à responsabilités.



Directeur de la publication : Valérie DECROIX - Rédacteur en chef : Danielle GERLINGER - Rédaction : Laurent GRAS, Cécile GANDON, Jacques MONTES, Nicolas BOUTIN - Conception graphique : Odette BAIX